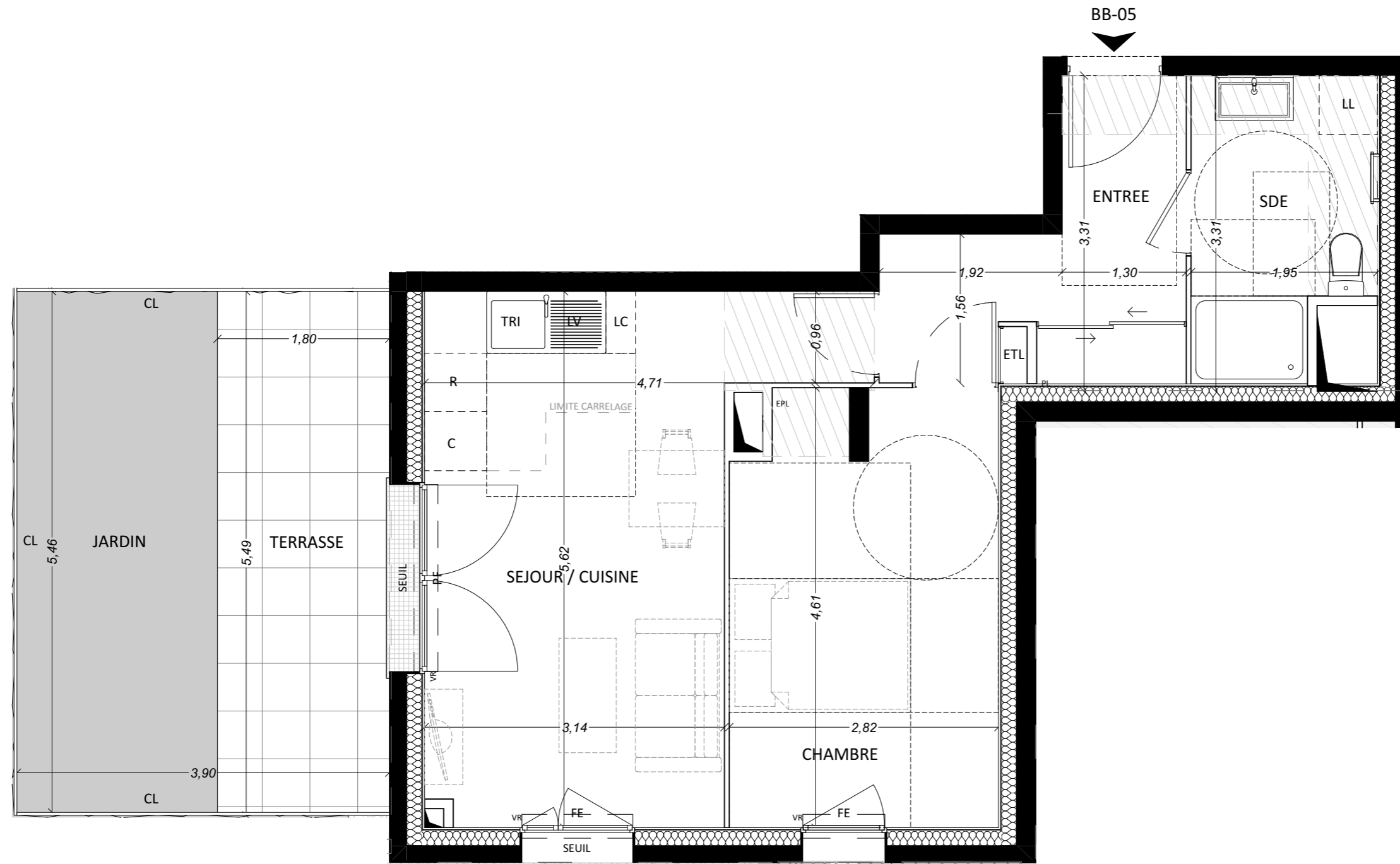


QUARTUS

LA VILLE AVEC VUE SUR DEMAIN

QADENCE
RUE DE LA MOUETTE RIEUSE
77127 - LIEUSAIN
LOT 3B - BATIMENT B

| | |
|-------------|----------|
| APPARTEMENT | BB-05 |
| NIVEAU | RDC |
| TYPE | 2 pièces |



| PIECES | SURFACE HABITABLE |
|------------------|-------------------|
| Entrée | 6,94 |
| Séjour / Cuisine | 19,07 |
| Chambre | 12,50 |
| Salle d'eau + WC | 5,63 |
| TOTAL | 44,14 m² |

Nota : Plan de vente non PMR conformément à la loi ELAN

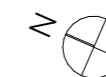
- VR Volet roulant
- PF Porte-fenêtre
- FE Fenêtre sur allège vitrée
- PL Placard
- EPL Emplacement placard
- ETL Tableau électrique
- LV Lave-vaisselle
- LL Lave-linge
- R Réfrigérateur
- C Plaque de cuisson
- TRI Emplacement pour le tri
- LC Linéaire complémentaire
- GC Garde-corps
- GCM Garde-corps maçonnés
- PV Pare-vue
- CL Clôture
- Caillebotis
- Paillasse carrelée
- Soffite
- Gaine technique
- Bandes stériles
- Retombée de poutres entre 15 et 35 cm

SIGNATURE SCCV LIEUSAIN EAU VIVE :

SIGNATURE ACQUEREUR :

NOTA

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafond, équipements sanitaires ainsi que le calepinage et dimensions des carrelages sont figurés à titre indicatif, et peuvent subir des modifications pour impératif technique. Les appareils ménagers ne sont pas fournis. Les volets roulants seront prévus conformément à la notice de vente. La hauteur des seuils au droit des porte-fenêtres sur balcons ou terrasses pourra varier de 0 à 25 cm à partir du sol intérieur. La hauteur entre le jardin et la terrasse pourra varier entre 0 et 60 cm. Les jardins ne seront pas nécessairement plats et pourront comporter des talus et des pentes.



| EXTERIEUR | SURFACES |
|-----------|----------|
| Terrasse | 9,72 |
| Jardin | 11,47 |
| TOTAL | 21,19 m² |

NOTA: Des emplacements pour les placards sont prévus. Leur surface est incluse dans celle des pièces attenantes. La mise en oeuvre des placards est à la charge de l'acquéreur. Le mobilier est représenté à titre indicatif.

| | | |
|-------------------|------------|------------|
| DATE : 07/05/2024 | PAGE : 1/1 | INDICE : R |
|-------------------|------------|------------|